

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/09/2024 - B2024/013165 - 2021 D 00065 - 892 888 256 - 4 FUN SOCIETE DE
PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE D'INFIRMIER

81365

Désignation de l'entreprise 4 FUN SPFPL										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 22 RUE EDMOND ROSTAND 30900 NIMES																	
SIRET 8 9 2 8 8 8 2 5 6 0 0 0 1 3																	
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2																	
Durée de l'exercice précédent * 1 2																	
										Exercice N clos le 31/12/2023							
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
			014		016												
		Autres *	028		030												
			040	70 151	042			70 151									
		Total I (5)	044	70 151	048			70 151									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050		052			
		Marchandises *										060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes										064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070												
			072	87 115	074			87 115									
	Valeurs mobilières de placement										080		082				
	Disponibilités										084	21 460	086			21 460	
	Charges constatées d'avance *										092		094				
	Total II										096	108 575	098			108 575	
	Total général (I+II)										110	178 726	112			178 726	
PASSIF												Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120			1 000			
	Écarts de réévaluation										124						
	Réserve légale										126			100			
	Réserves réglementées *										130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)										131		)	53 136			
	Report à nouveau										134						
	Résultat de l'exercice										136			19 697			
	Subventions d'investissement										137						
	Provisions réglementées										140						
	Total I										142			73 933			
Provisions pour risques et charges										Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156			51 688			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)										169		)				
	Comptes courants d'associés										173			53 105			
	Autres dettes										175						
	Produits constatés d'avance										174						
	Total III										176			104 793			
Total général (I + II + III)										180			178 726				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			41 467							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 4 FUN SPFPL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13.11.2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
		Services *			217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 952	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
			dont amortissement du fonds de commerces				255	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262
		{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	1 952

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(1 952)
Produits financiers (III)	280	22 001	Charges financières (V)	294	353			
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))					300		
						306		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						310	19 697	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	19 697
---	--	--	--	--	--	--	-----	--------

B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	19 697	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 100	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							1 203
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 3 764 dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							1 203

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

4 FUN

S.F.P.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 22 RUE EDMOND ROSTAND
30900 NIMES
R.C.S : 892888256

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024

Le trente juin deux mille vingt-quatre,
A huit heures,

Monsieur SANSON William,
Demeurant 22 rue Edmond Rostand – 30900 Nîmes

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 Euros chacune composant le capital social de la société 4 FUN
SPFPL

Associé unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, **Monsieur SANSON William**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le **31/12/2023**.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L 225-83 du code de commerce,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 19 696,55 Euros**.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance dans l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 19 696,55 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **19 696,55 Euros**, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 19 696.55 Euros

WB

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

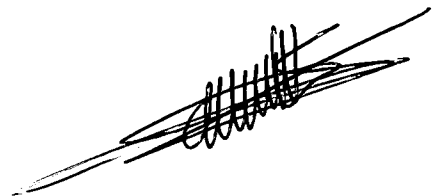
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L225-83 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

4 FUN

S.F.P.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 22 RUE EDMOND ROSTAND
30900 NIMES
R.C.S : 892888256

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **19 696,55** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **19 696,55** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 19 696,55 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

